

Bon No: 004415855		1ere Gachée: 12:36 (1)		Date: 23/10/2025 reap201025154436		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 6.50 m3		référence commande(2): 06 71 42 98 82		Véhicule: M19 TAPIS CHOSROE	
client: 410133 chantier: 013309		AMC Betheny		11 RUE DES BUTTES 51130 lot des damoiselles 06.71.42.98.82 51450 Bétheny		CHOSROES CHOSROES	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
12:30				ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton NJB254Z260		désignation(6)(8) BPS		certification		classe d'exposition(3) XC2	
						Classe Chlorure CL 0,40	
						consistance(7) S4	
						Dmax 20	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0	
						Résistance caractéristique(4) C25/30	
appellation commerciale C25/30 XC2 S4 Dm8-20 CEM2 260							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
LOCATION TAPIS AU TOUR CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP				PRE 5480/4700		NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:							
signature:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1